

## CONVOCAATION

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra dans la salle du conseil :

**Lundi 23 Novembre 2020**  
**A 20 heures 30 minutes.**

En vous remerciant pour votre participation à cette séance, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Ordre du jour** : approbation du compte rendu du conseil du 1er Octobre 2020

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>INTERCOMMUNALITE</b>   | Délibération : Modification de l'attribution de compensation liée à la réforme des rythmes scolaires.<br>Délibération : Opposition au transfert de la compétence PLU à la C3G.  |
| <b>FINANCES</b>           | Délibération : Affectation du résultat 2019.  |
| <b>QUESTIONS DIVERSES</b> | Travaux maison des associations<br>Travaux école : climatisation et rideaux occultants<br>Echange de terrains dans le cadre du GR46<br>Changement de prestataire pour les copieurs mairie et école<br>Projet de convention pour les associations<br>Versement des subventions 2020 aux associations<br>Compte rendu du rendez-vous avec l'association Domino<br>Avis de la Commission de Sécurité (SDIS)<br>Rapport Apave : vérification des installations électriques des bâtiments communaux<br>Recrutement d'un agent polyvalent<br>Possibilité de renommer une rue ou la plaine de Graubielle 2 par le nom «Colonel BONNEAU». |

En raison du confinement, le public n'a pas le droit de se déplacer pour assister à la réunion du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'un motif d'autorisation dérogatoire.

Le maire,



Thierry CASTET